

**Certificat d'examen de type
n° F-05-G-0481 du 22 mars 2005**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par décision du 22 août 2001**

DDC/22/F013446-D1

Compteur d'eau froide à totalisateur électronique ACTARIS

type E-FLODIS

Classe C (Position horizontale)

Classe B (toutes positions)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 76-130 du 29 janvier 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'eau froide et de l'avis de la commission technique des instruments de mesure pour les totalisateurs électroniques.

FABRICANTS :

ACTARIS – 9, rue Ampère – 71031 MACON – France,

ACTARIS – 11, boulevard Pasteur – 67500 HAGUENAU – France,

ACTARIS – Apartado 21 – 4761 V.N. DE FAMALICAO – Portugal,

ACTARIS – Strada Valcossera, 16 – 14100 ASTI – Italie,

ACTARIS – Vial Norte, 5 – 08170 MONTORNES DES VALLES – Espagne,

ACTARIS Allmess GmbH – Postfach 1161 – D23751 OLDENBOURG IN HOLSTEIN – Allemagne.

DEMANDEUR :

ACTARIS – 9, rue Ampère – 71031 MACON – France.

CARACTERISTIQUES :

Le compteur d'eau froide ACTARIS type E-FLODIS est un compteur à jet unique. Il est constitué d'une enveloppe étanche, d'une chambre de mesure et d'un totalisateur électronique.

Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

Débit nominal Qn (m³/h)	1,5	2,5	3,5	6,0
Diamètre Nominal DN (mm)	15	20	25	32
Longueur (mm)	115	190	260	
Groupe de perte de pression à Qmax (bar)	1,0			
Pression Maximale de Service (bar)	16			
Portée du totalisateur (m ³)	999 999			
Echelon de chiffraison (dm ³)	0,1			
Echelon de vérification (dm ³)	0,1			

SCELLEMENTS :

Le totalisateur électronique du compteur ACTARIS type E-FLODIS est scellé au corps de mesure par l'intermédiaire d'un fil perlé serti par un plomb pincé qui comporte la marque de vérification primitive.

Un schéma est présenté en annexe.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires suivantes figurent sur le compteur (voir annexe) :

- nom, raison sociale ou marque du fabricant,
- débit nominal exprimé en m³/h,
- année de fabrication,
- numéro de série,
- type de l'instrument,
- classe métrologique du compteur d'eau et les positions de fonctionnement,
- le sens d'écoulement du liquide,
- la marque d'examen de type,
- la marque de vérification primitive.

La marque d'examen de type est constituée du numéro et de la date du présent certificat.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Les compteurs ACTARIS type E-FLODIS sont vérifiés à l'eau froide en position horizontale et doivent respecter les erreurs maximales de la classe C.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/F013446-D1, et chez les fabricants.

VALIDITE :

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE :

Les indications relevées à distance ne sont contrôlées par l'Etat.

ANNEXES :

Notice descriptive, inscriptions réglementaires et plan de scellement, photographie.

Pour le Directeur général,

Laurence DAGALIER
Directrice Développement et Certification

Annexe au certificat n° F-05-G-0481 du 22 mars 2005

Compteur d'eau froide à totalisateur électronique ACTARIS

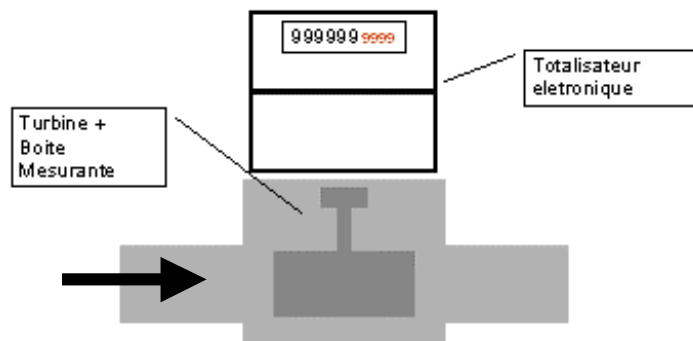
type E-FLODIS

NOTICE DESCRIPTIVE

1 – DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT

Le compteur ACTARIS type E-FLODIS est un compteur à turbine et à jet unique. Il est constitué :

- d'une enveloppe étanche,
- d'un ensemble mesureur fonctionnant sous l'action de l'eau le traversant,
- d'un dispositif indicateur électronique affichant le volume d'eau consommé.

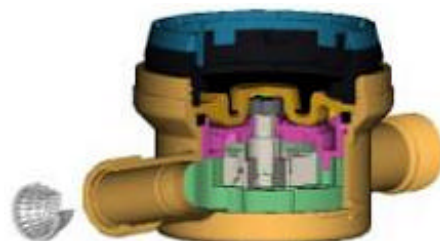


L'enveloppe étanche est constituée :

- d'une bêche métallique,
- d'un plateau d'étanchéité métallique,
- d'un joint comprimé par une bague de fermeture vissée.

La chambre de mesure est constituée :

- d'une turbine axiale posée perpendiculairement à l'axe de débit d'eau,
- d'une enveloppe plastique,
- d'une tubulure d'entrée et de sortie profilées,
- d'une pièce de réglage optionnelle.



Le dispositif indicateur est constitué :

- d'une carte électronique,
- d'un bouton poussoir,
- d'un dispositif d'affichage électronique,
- de deux connecteurs RJ11,
- d'une batterie au lithium non interchangeable dont la durée de vie est de 11 ans.

Le totalisateur électronique a un indice de protection IP65.

Le dispositif d'affichage électronique affiche après chaque pression du bouton poussoir les écrans suivants : le volume cumulé, le débit et le sens d'écoulement, le test d'affichage.

Les deux connecteurs RJ11 permettent de lire, au moyen d'un logiciel fourni par ACATARIS, les informations suivantes :

- le numéro de série du compteur,
- le type de compteur,
- le sens d'écoulement d'eau,
- l'alarme pour fuites d'eau,
- l'état de pile,
- l'alarme en cas de défaut,
- le test d'affichage,
- la date et l'heure où a été effectuée la dernière lecture du compteur,
- la date et l'heure de la lecture actuelle,
- la valeur du débit,
- la totalisation en mètres cubes et litres de la dernière lecture (incluant la totalisation entre sens aller et sens retour de l'écoulement d'eau),
- la totalisation en mètres cubes et litres de la lecture actuelle,
- la totalisation en mètres cubes et en litres du volume compté en sens retour,
- le temps pendant lequel le compteur a enregistré un passage d'eau en sens retour,
- le temps pendant lequel le compteur a enregistré un passage d'eau,
- le temps pendant lequel le compteur n'a pas enregistré de passage d'eau,
- le temps pendant lequel le compteur a enregistré un passage d'eau à un débit anormalement réduit,
- le nombre de fois que le compteur a enregistré un passage d'eau,
- 6 volumes cumulés selon une répartition par groupes d'heures dans la journée,
- 4 volumes cumulés selon une répartition par groupes de jours dans l'année,
- 8 volumes cumulés selon une répartition par groupes de débits,
- 2 lectures à date fixe.

2 – PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

L'eau pénètre dans la chambre de mesure par la tubulure d'entrée. Elle provoque la rotation de la turbine et s'évacue de la chambre de mesure par la tubulure de sortie. Une révolution complète de la turbine correspond à l'écoulement à travers le compteur d'un volume d'eau appelé volume cyclique. La rotation de la turbine est transmise par entraînement magnétique à répulsion au totalisateur qui affiche le volume d'eau écoulé à travers le compteur.

3 – DISPOSITIF DE REGLAGE

Le compteur d'eau froide ACTARIS modèle E-FLODIS est dépourvu de dispositif de réglage accessible de l'extérieur.

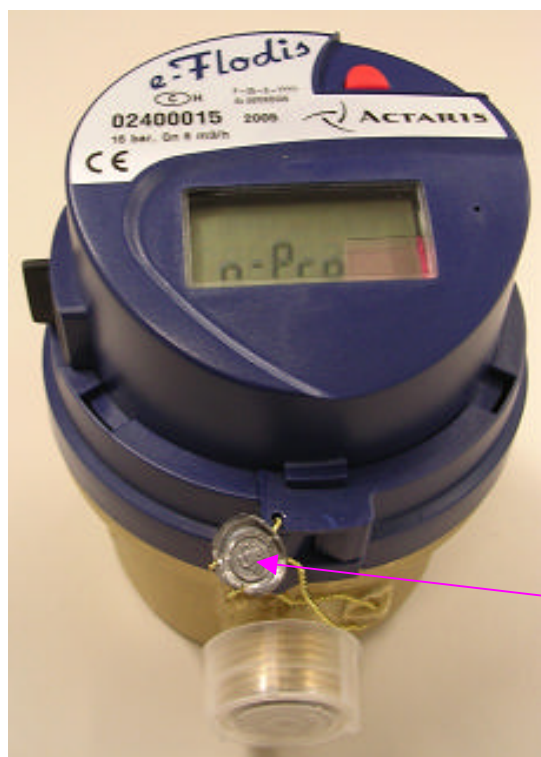
4 – DISPOSITIFS ADDITIONNELS

Le compteur d'eau froide ACTARIS modèle E-FLODIS peut s'interfacer avec un module de relevé à distance, de type filaire.

Les indications relevées à distance ne sont pas contrôlées par l'Etat.

Annexe au certificat n° F-05-G-0481 du 22 mars 2005
Compteur d'eau froide à totalisateur électronique ACTARIS
type E-FLODIS

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES ET PLAN DE SCCELLEMENT



Fil perlé serti par un plomb pincé

Annexe au certificat n° F-05-G-0481 du 22 mars 2005

Compteur d'eau froide à totalisateur électronique ACTARIS

type E-FLODIS

PHOTOGRAPHIES



E- FLODIS - DN 15



E- FLODIS - DN 20